



ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

Dès le 13 octobre, pour voter,
ouvrir son compte électeur !

- ➔ En cliquant sur le lien à usage unique contenu dans le mail relatif aux élections professionnelles reçu dans la boîte mail académique

A CONSERVER
JUSQU'AU VOTE

Identifiant (le mail académique) :

Le mot de passe (à choisir, 12 caractères min)

la réponse à la question défi (oui vous allez être mis-e au défi !)

- ➔ Prochaines étapes : Recevoir la notice de vote à domicile et la conserver avec ce pense-bête.
Si vous ne l'avez pas reçue, il faudra suivre la procédure de réassort à partir du 1er décembre.



Du 1^{er} au 8 décembre,

Vous n'avez pas reçu le mail ?

Rendez-vous directement sur ➔

ou cliquer ici

Vérifiez que vous figurez sur les listes électorales affichées dans l'établissement,

